



PROCÈS VERBAL DU 2^E GROUPE SCOUT DE HULL, TENU LE **JEUDI 15 OCTOBRE 2015**, À 19 HEURES 30 À L'ÉCOLE DES DEUX RUISSEAUX.

Présents : Marie-Claude Gareau, Sophie Boisvert, Marie-Hélène Cantin, Daniel Rozon, Michel Gagnon, Michel Ducharme, Sylvain Dupuis, Rémi Colpron, Solange Tamou, Marie-Josée Chartrand, Patrick Derepentigny, Marie-Claire Lemay, Renée Bédard, Pascal Boyer, Josée Leclerc.

Absents : Sébastien Monfils, Simon Leclair

Secrétaire : Solange Tamou

I OUVERTURE DE LA SÉANCE

A BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

Marie-Hélène Cantin souhaite la bienvenue à tous les membres et fait faire un tour de table afin de permettre à tous de mieux se connaître.

PENSÉE DU JOUR

M. Ducharme nous partage la pensée du jour *C'est de la faute à qui.*

B ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points suivants :

- j) Badge du groupe;
- k) Compte bancaire Mowgli;
- l) Feuille d'inscription.

Il est proposé par Sylvain Dupuis d'adopter l'ordre du jour.

CG20151015-01

Adopté à l'unanimité

C ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 17 SEPTEMBRE 2015

L'adoption du procès-verbal est proposée par Pascal Boyer.

CG20151015-02

Adopté à l'unanimité

D SUIVI AU PROCÈS VERBAL



Service de garde école du Marais :	Renée Bédard indique que le service de garde pourrait nous réserver le vendredi et précise que le seul bémol serait avec les journées pédagogiques. Il faudra leur faire parvenir le coût par élève ainsi que de la publicité.
Recrutement en gestion par le service web Bénévolat Canada :	M. Simon Leclair étant absent le point est reporté à une date ultérieure.
Résolutions bancaires :	M. Daniel Rozon partage que tout a été réglé.
Montée :	M. Rémi Colpron indique ne pas avoir, à date, reçu de facturation.
Inscription :	Dossier à suivre.
Local pour party de Noël :	M ^{me} Renée Bédard informe que le dossier suit son cours.
Plan d'action	M. Colpron informe avoir rempli le formulaire..

E SUIVI DU PLAN D'ACTION

Présence : M^{me} Renée Bédard mentionne avoir rencontré M. Delorme, responsable d'une maison de retraite, qui aurait accepté que l'équipe des castors viennent y distribuer des cartes lors de la St-Valentin.

Permanence : Marie-Hélène Cantin partage que tous les postes ont été comblés à l'exception de celui du responsable du financement.

II DÉCISIONS

A COTISATION À L'ASC

M^{me} Leclerc indique qu'il faille au minimum payer la cotisation du District.

M^{me} Bédard mentionne avoir eu très peu d'inscriptions en septembre.

M^{me} Cantin souligne l'importance d'avoir des clarifications du District avant de prendre une décision.

M. Michel Ducharme pose la question de savoir ce qu'il faille faire d'un de ses bénévoles qui commencerait un peu plus tard.

La décision est prise de considérer la date de son embauche comme début des 80%.

B RÉOLUTION COMPTE BANCAIRE COLONIE DE CASTOU



M. Pascal Boyer propose de retirer le nom de (Voir la résolution). La résolution doit être amendée, puisqu'il y a une erreur.

M. Rémi Colpron explique la pertinence d'ouvrir un compte bancaire de 400 dollars comme plan de routier avec Sébastien Roy, Marie-Hélène Cantin et Marie Josée.

M^{me} Leclerc appuie et propose l'ouverture de ce compte.

CG20151015-03

Adopté à l'unanimité

M. Boyer propose un fonds de départ de 500 dollars pour la colonie des découvreurs.

CG20151015-04

Adopté à l'unanimité

C VENTE D'UNIFORME : ORGANISATION

M. Boyer informe que le bureau des scouts ayant un problème de liquidité, s'orienterait vers les commandes en ligne. Il mentionne avoir pour ce fait passé la commande pour les parents qui le désiraient.

M. Dupuis déplore l'attitude du District, en ce temps de déclin du scoutisme et propose de leur écrire une lettre afin de se plaindre de la qualité des services.

M. Colpron suggère pour l'année prochaine de laisser les parents s'occuper eux-mêmes de leur commande en ligne, mais de leur offrir une salle d'essayage.

M^{me} Cantin suggère de faire un remue-méninge sur le contenu de la lettre à envoyer au District. M. Ducharme est d'avis qu'il faille leur faire un exposé de la situation. M. Boyer quant à lui aimerait qu'on leur demande de clarifier leur orientation, car il serait pertinent de savoir quelle sorte de service ils comptent maintenir et celle qu'ils comptent couper.

M. Dupuis propose l'adoption de l'envoi de la lettre.

CG20151015-05

Adopté à l'unanimité

D FOULARD DE GROUPE

M. Ducharme mentionne ne plus avoir assez de foulards pour terminer l'année. Une discussion est tenue pour déterminer la façon de procéder. Les participants décident de faire un appel d'offres et de contacter les couturières qui ont déjà eu à faire des foulards.

M^{me} Leclerc se chargera de regarder les factures pour trouver les coordonnées des personnes qui ont déjà eu à le faire.



CG20151015-06

Adopté à l'unanimité

E ÉQUIPEMENTS : SUIVI DE LA PROCÉDURE À ÉLABORER

M. Sébastien Monfils étant absent, le sujet est reporté à une date ultérieure.

F FOND D'AIDE : DÉCISION SUR LE MONTANT ANNUEL

M^{me} Bédard dresse le bilan de la situation et partage en être à ses débuts. Elle déplore le fait qu'il n'y ait plus grand monde sur le comité, ce qui la laisserait toute seule avec le gros du travail. Elle explique avoir besoin d'aide, puisqu'il faut parfois interagir avec la ville et les parents. Elle partage avoir 7 familles cette année dans le fonds d'aide.

M^{me} Cantin donne une explication exhaustive de ce qu'est le fonds d'aide et pose à M^{me} Bédard la question de savoir quels sont ses besoins. Elle répond que pour être fonctionnel, le comité a besoin d'un animateur, d'un gestionnaire et d'un parent. M^{me} Chartrand est nommée comme membre de la gestion. Les participants se proposent pour demander à Laura, un parent, qui était sur le comité de s'impliquer à nouveau.

G CABANE À SUCRE

La date du 9 avril est retenue.

H CORPORATION

I DATE DE L'AG : 12 NOVEMBRE

M^{me} Cantin propose de faire l'AG de 19 h à 19 h30 afin d'avoir ensuite le CA et rappelle que les postes sont disponibles pour un an.

M^{me} Chartrand propose qu'à 18h30, les membres de l'exécutif se réuniront.

M. Dupuis propose que l'AG ait lieu à 19 h.

CG20151015-07

Adopté à l'unanimité



J BADGE DU GROUPE

M. Daniel Rozon informe avoir 80 badges restants. M^{me} Cantin précise que le terme “*de Hull*” ne serait pas selon le District approprié, car cela sonnerait comme *d’Hull* et propose d’enlever le “de” et de laisser : “Scouts Hull”.

M^{me} Bédard propose de commander 500 nouveaux écussons de groupe.

CG20151015-08

Adopté à l'unanimité

K COMPTE BANCAIRE MOWGLI

M. Colpron aimerait connaître les signataires du compte.

L FEUILLE D’INSCRIPTION

M^{me} Chartrand signale qu’il lui manquerait encore des formulaires.

III

INFORMATIONS

A PROMESSE DES ADULTES

M. Michel Ducharme aimerait savoir qui seraient présents parmi les nouveaux et insiste sur le fait que les adultes qui font leurs promesses devraient le faire devant des adultes et pas seulement devant des enfants. Il déplore également le fait que peu de gens répondent au courriel qu’ils reçoivent. M^{me} Cantin sollicite les animateurs à réitérer à leurs équipes l’importance de répondre au courriel.

B FINANCES

1 CALENDRIER 2015

M^{me} Cantin mentionne que la vente des calendriers s’est très bien déroulée. M. Daniel Rozon renchérit et informe qu’on en a eu pour environ 1 000 dollars de dons et environ 8 000 dollars en vente de calendriers.

M^{me} Bédard aimerait que pour la prochaine vente de calendriers, on soit plus réaliste avec les chiffres car son équipe a manqué de calendriers.

M. Dupuis suggère d’envoyer des lettres de remerciements aux divers magasins qui nous ont reçus.



2 SUIVI PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DES UNITÉS

M^{me} Cantin rappelle que la date butoir de dépôt des prévisions budgétaires était aujourd'hui.

M. Dupuis souligne l'importance d'échelonner les demandes, car il y a eu beaucoup de demandes urgentes en même temps.

M. Colpron suggère de se réserver le CA du mois d'août pour s'entendre sur les documents à envoyer.

3 SUIVI FORMATION

M. Daniel Rozon précise que si formation il y a, il faudrait l'ouvrir à tout le district, car cela coûterait 10 dollars par personne. Il fait ensuite le récapitulatif de toutes les demandes de formation reçues.

B NOUVELLES DES UNITÉS

✓ **Castor**

1. Colonie Castou : 22 jeunes, 2 semaines sans rencontre et le 2 novembre sera la promesse.
2. Colonie Découvreurs : 3 animateurs, 2 seront bientôt recrutés. 7 inscriptions.

✓ **Louveteaux**

3. Wainganga : 31 jeunes, 8 animateurs plus une aide-animatrice. Il annonce qu'ils ont un camp qui débute demain.
4. Roc-de-la-Paix : 23 louveteaux et 8 animateurs. Ils ont eu une randonnée d'automne et le camp d'automne le 24, 25 novembre. La promesse sera pour fin novembre avec possibilité d'avancer d'une semaine selon disponibilité. Il souligne sa difficulté à avoir des animateurs pour l'accompagner à son camp d'hiver qui aura lieu du 6 au 8 février 2016, car à date, il n'a que 3 animateurs pour une vingtaine de scouts. M. Colpron indique vouloir en parler à son équipe. M^{me} Cantin lui propose de prendre deux autres animateurs : Samuel et Sébastien.

✓ **Éclaireur**

5. Phoenix : 18 inscriptions, 4 animateurs. Il informe que le camp aura lieu du 23 au 25 octobre.



6. Coureurs des bois : 6 animateurs et 11 jeunes. Notre camp d'automne se fera les 23-24-25 octobre à Impeesa. Activité de nuit prévue.

- ✓ **Pionnier**
16 jeunes, 4 inscriptions à venir, 3 animateurs et 2 bénévoles occasionnels. Le camp se fera en fin de semaine.
- ✓ **Clan**
11 routiers. Un projet dans l'Amérique du Sud ou central en janvier 2016. Le camp d'automne est pour le 3 novembre.
- ✓ **Weska**
La prochaine totémisation des jeunes sera au mois de juin.

C DATE DES PROCHAINES RENCONTRES

- 12 novembre,
- 10 décembre,
- 18 février,
- 17 mars,
- 14 avril,
- 12 mai,
- 9 juin.

IV LEVÉE DE LA RENCONTRE

Tous les sujets étant épuisés, M^{me} Cantin propose de lever la séance à 22h20.



Plan d'action pour l'année 2015-2016

ii. Qualité

- Les animateurs doivent être présents à un minimum de 80% des réunions pour être considérés comme animateur. Sous ce seuil, ils seront considérés comme des bénévoles occasionnels.
- Que d'ici juin 2015, tous les adultes impliqués dans le groupe en animation et en gestion aient suivi un minimum de 3 nouvelles formations dont la pédagogie de leur branche.

iii. Présence

- Que chaque unité prépare une activité de service à la communauté en plus de celles déjà organisés par le Groupe.

iv. Croissance

- Qu'il y a un partenariat d'établit avec un organisme communautaire permettant d'accroître nos effectifs jeunes et/ou adultes.

v. Permanence

- Que soient comblés 4 postes d'action au conseil de groupe dont la comptabilité, le financement, le responsable de l'équipement et le responsable du développement.